

MASCULIN/FÉMININ : UNE OPPOSITION PERTINENTE ?

ALESSANDRO BERTOCCHI

PHILOSOPHIE

I. Introduction

Quand la question à laquelle nous allons essayer de répondre – « masculin/féminin : une opposition pertinente ? » – est posée, nous devinons le sens et l'importance que le problème peut avoir, avant même de pouvoir l'explicitier. Nous pouvons en effet définir notre propre identité ou notre propre différence en disant, par exemple, « je suis un homme » ou « j'ai une sensibilité féminine » ou d'autres formules plus sophistiquées. De ce constat, nous retenons qu'il faut d'abord délimiter le terrain. Répondre à la question implique de poser le problème où il faut. Nous disons donc tout de suite que pour nous, ce terrain est le langage et que le problème est un problème de langage. Cela signifie d'abord que nous ne parlons ni de nature, ni de culture. Toute perspective biologique est exclue puisqu'elle se fonde d'emblée sur l'observation de faits empiriques. Nous excluons de la même façon toute perspective culturelle parce qu'elle implique toujours des références plus ou moins cachées à la politique, aux idéologies ou aux religions.

Comment définir alors ce langage ? Nous dirons premièrement que le langage est ce dont on parle vraiment dans la question posée. Deuxièmement, ce langage se concrétise par rapport à différentes disciplines et à la philosophie. Troisièmement, une notion – le biopolitique – détermine la pertinence de l'opposition et le langage dont il est question. Nous pouvons de cette façon définir le fond du problème et essayer ensuite de répondre directement à la question.

II. Le langage de la différence des sexes

Pourquoi alors avons-nous dit que le problème de l'opposition masculin/féminin est un problème de langage, et que c'est du langage que nous parlons quand la question est posée ? C'est le premier point et pour l'éclaircir, nous allons nous référer à un passage des méditations de Descartes, le texte où la façon moderne de concevoir le sujet est exposée pour la première fois. Dans la deuxième méditation, après l'exemple du morceau de cire, Descartes affirme que si je *vois* dans la rue des silhouettes, des figures, je ne peux pas dire que je *vois* des hommes. Je ne vois que des habits, des chapeaux, etc. Je peux seulement juger que ce sont des hommes par ce que Descartes appelle l'inspection de l'esprit.¹

Ne pourrions-nous, à ce point des méditations, dire que, là, dans la rue, ce sont des figures masculines et féminines ? Pourquoi ne pas conclure qu'il s'agit par exemple de femmes ? Masculin et féminin ne peuvent pas être pris ici en compte parce qu'à ce moment des méditations, l'ego n'est qu'une chose pensante. C'est le cogito qui nous fait découvrir l'ego comme chose pensante. Le cogito signifie « j'ai conscience de penser » ou « je pense penser ». Le doute peut donc mettre entre parenthèses la pensée à laquelle la conscience ne prête pas assez d'attention, mais la conscience reste. Nous découvrons ainsi l'ego qui pense parce que cogito signifie une seule chose, même dans un contexte où tout est mis en doute. Sa signification est identifiée et persiste.

¹ Descartes R., *Méditations métaphysiques*, Paris, Flammarion, 2004, pp. 87-88.

À la lumière de cette découverte, nous ne pouvons qu'exclure le masculin et le féminin. C'est un problème de langage, puisque le cogito est une performance linguistique. Descartes parle aussi d'un « langage ordinaire » qui, à la différence du cogito, nous pousse à l'erreur : il nous fait croire que je vois des hommes dans la rue. Pourquoi ne verrions-nous pas des hommes et des femmes ? Pourquoi alors ne pourrions-nous pas penser à un langage où, plutôt que l'identité d'une signification fixée, c'est la différence dans les circonstances qui est signifiante ? Cette différence pourrait bien nous renvoyer à un ego configuré aussi comme masculin et féminin. C'est une hypothèse. Pour cela, nous avons dit que quand nous posons notre problème, nous parlons en réalité d'un langage qui renvoie directement au masculin et au féminin comme configuration de l'ego. C'est la notion de différence, fondamentale pour l'opposition et pour la linguistique du vingtième siècle.

III. Du langage à la pensée de la différence

En ce sens, notre problème est un problème de langage. Nous pouvons en chercher une confirmation et voir ensuite la relation aux autres disciplines où la différence joue un rôle. C'est le deuxième point. La confirmation peut être cherchée dans la notion linguistique d'« opposition pertinente ». Une opposition est pertinente quand elle signifie quelque chose. Nous pouvons dire que masculin et féminin sont une opposition pertinente. Ils se réfèrent bien au langage et ils sont pris en considération en même temps, comme : masculin/féminin. Le problème est alors : que signifie l'opposition ? Seulement le genre d'un mot ou de ce que le mot dénote ? Pouvons-nous dire que l'opposition distingue le locuteur et ensuite le type de discours ? Toutes ces hypothèses ne sont pas une réponse adéquate, puisque nous avons parlé d'un ego configuré par cette opposition. Nous en avons presque fait une question ontologique. Comment accorder à la notion un statut adéquat ?

Nous savons que la linguistique saussurienne et sa notion de différence sont devenues le modèle pour beaucoup de discipline et en général pour le structuralisme. Chez Lévi-Strauss, on retrouve l'idée d'un langage dominé par la différence et aussi, dans cette perspective, un des termes de notre opposition. « Femme » est une « valeur », quelque chose qui n'est que la différence entre deux traits – le masculin et le féminin, pourrait-on dire. Il doit circuler de la même façon que les biens matériels et la parole. Ainsi, le père donne sa fille en mariage pour signifier la prohibition de l'inceste et l'alliance avec la famille du futur époux. La fille représente d'une certaine façon le père et la famille mais n'est pas le père. On pourrait beaucoup parler de cet exemple. « Femme », n'est ni un genre, ni culturel, ni naturel, il semble être au-delà de ces distinctions. Pour Lévi-Strauss, c'est un fait que la femme circule comme bien et comme parole². Ce fait ne semble pas lui non plus être adéquat au problème posé, il peut paraître trop culturel ou trop naturel, selon les points de vue. Puisque nous avons dit que nous ne nous occupons pas de faits mais de quelque chose de beaucoup plus abstrait – la configuration hypothétique de l'Ego –, venons-en à ce que nous pourrions appeler la philosophie structuraliste et/ou poststructuraliste. Nous pensons en premier lieu à Deleuze et à Foucault, mais surtout à une notion de ce dernier, reprise par plusieurs penseurs : le biopolitique.

Ce concept a une longue histoire. S'il est possible de formuler une hypothèse, son origine semble remonter au surréalisme. Au début du premier manifeste de Breton, l'homme perd son imagination à cause de la vie qu'il accepte de vivre. Ce qui signifie que cette façon de vivre est proposée et contrôlée par quelqu'un. La vie privée ou quotidienne devient politique, le lieu du combat entre l'individu et le Pouvoir. Le biopolitique est l'idée d'une gestion de la vie pro ou contre le pouvoir, contre le biopouvoir, une lutte pour une vie qui n'est non plus à gérer. C'est Foucault qui formule la notion³. Il donne une naissance historique au biopouvoir, le XVIIIe siècle. Ce qui le caractérise est la gestion policière des populations dans leur globalité, ce que Foucault appelle « techniques politiques », et aussi les « techniques de soi » comme façon de produire une subjectivité

² Lévi-Strauss C., *Anthropologie Structurale*, Paris, Plon, 1985, p. 77.

³ Voir Foucault M., *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 177, 191.

nouvelle. On sait que c'est paradoxalement dans le passage à ce type de société que la question des femmes devient politique.

Le concept a ensuite évolué dans deux directions, dont on doit tenir compte. Comment les techniques de soi et de gestion policière peuvent-elles s'appliquer en même temps sur un même corps social ? Par l'état d'exception⁴ comme moyen de gérer le corps social : l'exception confirme la règle. La vie ou les individus considérés comme exception sont la confirmation du pouvoir qui a décidé l'exception. On voit ici facilement le rapport entre état d'exception et l'opposition masculin/féminin. La deuxième ligne d'évolution⁵ du concept prend en compte le caractère collectif de la vie soumise au pouvoir, son caractère historique et surtout le fait que cette vie soit productive. L'économie est la dimension qui relie le pouvoir (l'État et ses techniques), la vie (subjectivité produite) et l'idée d'un état d'exception d'une partie du corps politique. La production de cette vie est une production immatérielle, production non d'objets mais de discours. On revient non seulement à l'opposition, mais aussi au langage. Le masculin/féminin comme opposition pertinente semble donc devoir se définir par rapport à ce concept de biopolitique et par rapport à la production, à l'exception et aux techniques biopolitiques.

IV. Le biopolitique et la pertinence

Comment le biopolitique détermine-t-il l'opposition pertinente ? En rendant possible la définition des modalités de la pertinence. Sur ce troisième point, nous allons essayer d'élaborer quelques indications sur la façon dont on peut traiter l'idée d'une pertinence biopolitique. C'est la notion de discours comme produit de la vie qu'il faut d'abord prendre en considération. Il faut distinguer en un premier temps deux plans : le plan du langage et celui du discours produit. Sur le plan du langage je parle de l'opposition pertinente masculin/féminin. L'autre plan est ce que cette opposition signifie : un discours. Puisque c'est un discours pour un public réparti selon cette opposition, fait par une force travail traversée par cette différence et un produit de la vie que le pouvoir gère pour la vie gérée, le discours est signifié et construit par l'opposition masculin/féminin. Que dire alors du langage en général qui parle de la pertinence ? Il ne peut à la fin qu'être lui aussi un discours selon le masculin/féminin. Les plans sont distingués seulement en puissance. Ce discours engendre ou signifie un autre discours du même type. La pertinence est donc la pertinence du discours biopolitique

La deuxième façon de spécifier la pertinence est en référence à l'état d'exception. C'est le côté extralinguistique qui fonde la pertinence du discours. Autrement cette pertinence n'est pas crédible. La production de discours doit être naturalisée. Qu'il y ait des discours d'une partie du corps social adressés à une autre partie doit sembler naturel. Le discours acquiert cette apparence parce que la donnée biologique qui ne peut pas être niée, la différence homme/femme devient la ligne de partage à l'intérieur du corps social. Elle sert à créer un dehors, qui, pour le fait d'être dehors, d'être le lieu de l'exception, fait partie ou constitue la règle ou le pouvoir qui décide de l'exclusion. Ainsi, par la requête d'intégrer l'exception, la gestion de la vie se consolide. L'état d'exception est donc ce qui, depuis l'extérieur, rend pertinente l'opposition masculin/féminin dans le discours biopolitique puisque c'est l'instrument et la mise en place de la gestion de la vie selon le masculin/féminin

La pertinence du discours et la pertinence comme emprise du pouvoir souverain doivent non seulement être naturalisées, elles doivent aussi être analysées dans leurs devenir et dans leurs histoires. La pertinence est réalisée de plusieurs façons : on ne peut pas parler de pertinence, il faut parler des pertinences. Si on interroge l'idée d'un biopouvoir en partant du Masculin/Féminin, elle date à peu près de deux siècles. Le passage de la société disciplinaire à la société de contrôle

⁴ Voir Agamben G., *Homo sacer*, Paris, Seuil, 1997.

⁵ Voir surtout le premier numéro de la revue *Multitude*, mars 2000, et Negri A., Hardt M., *Empire*, Paris, Exil, 2000.

dominée par la biopolitique, est aussi le début de la pertinence de l'opposition masculin/féminin. Les analyses de Foucault deviennent ici fondamentales pour déterminer les pertinences du masculin/féminin. Cela est dit d'un point de vue biopolitique et non politique. Maintenant que nous avons posé le langage au centre du problème, que nous avons concrétisé l'opposition masculin/féminin par rapport aux disciplines où le concept de différence est primaire, et que nous avons déterminé la pertinence comme pertinence d'un discours, d'un état d'exception et d'une technique, nous pouvons essayer de répondre à la question de départ.

V. Conclusion

En conclusion, nous pouvons répondre à la question : l'opposition masculin/féminin est pertinente, mais à l'intérieur d'un discours biopolitique. Il s'agit d'une pertinence relative au discours et au statut de la philosophie qui a élaboré ce discours. La pertinence est de trois types et n'est pas une pertinence absolue. Le rapport à la philosophie et à la philosophie qui élabore le concept de biopolitique est particulièrement significatif. En disant que la pertinence dépend de la philosophie, nous ne remettons pas le masculin/féminin sur un plan culturel, plan qui a été exclu dès le début. Nous ne disons pas que ce que Lévi-Strauss dit est culturel ou trop naturel et que seulement ce que dit la philosophie est adéquat à la question. Nous mettons plutôt en jeu la capacité de la philosophie à saisir le réel par le masculin/féminin et son langage. Est-ce que « biopolitique » saisit la réalité des rapports ou ne saisit qu'une conceptualisation ?

Cette remise en jeu est difficile dans le cas de Lévi-Strauss sans parler de faits, car lui-même en parle. C'est la philosophie et son statut qui sont ici en jeu. Pour cela nous avons pu parler d'un pont de vue théorique. Pour cela, je le répète et je conclus, il ne faut pas déduire des conséquences politiques de la relativité de la pertinence.